

à condition de le retirer au plus tard dans le courant de l'année 1750, sans quoi les avances qu'on aura faites seront perdus ; condition expresse, sans laquelle le Libraire n'accorderoit pas un si grand avantage aux Souscripteurs pour un tems si court.

Ceux qui n'auront pas souscrit à tems, payeront le Livre en blanc 42. livres.

*Discours
sur la profanation du
Baptême.*

IV. Tout ce qui se pratique d'une manière sensible à la Dédicace des Temples, s'opère invisiblement en faveur de tous ceux qui sont régénérés, dit St. Bernard ; ce qui lui fait conclure que la Fête de la Dédicace est bien moins la Fête de ces pierres destinées à périr, que la fête de la sanctification de nos ames, ouvrage qui doit durer éternellement. Ce Prince impie qui profana autrefois les vases du Temple dans la joye d'un superbe festin, étoit-il donc plus coupable que les Chrétiens qui ne se respectant pas, profanent le Temple du St. Esprit ? Car, hélas ! distingueroit-on aujourd'hui un homme baptisé de celui qui ne l'est pas ? Dans le Baptême les Chrétiens ont renoncé aux œuvres de la chair, & ils suivent toujours ses conseils. Ils ont été délivrés de la servitude de satan, & ils succombent toujours à ses tentations. Ils ont promis un divorce éternel avec les vanités du monde, & ils donnent-toujours dans son luxe. On leur a mis de la salive sur les narines pour leur inspirer la bonne odeur des vertus, & ils sont le scandale de la Religion. On leur a mis aussi de la salive aux oreilles pour les ouvrir à la voix de l'Eglise, & elles ne sont ouvertes qu'à des discours flatteurs, dissolus & médifans. Le sel leur a été appliqué sur les lèvres, pour marquer qu'ils ne doivent plus avoir de goût que pour la rosée

du